

Responsable du pilotage processus solvabilité 2

La société

Compagnie d'assurance vie et d'assurance de personnes

Le contexte

Notre client est un bancassureur de premier plan en France et un acteur majeur en Europe. Sa filiale en assurance vie et en assurance de personnes est très développée en France, avec une clientèle de particuliers et d'entreprises. Le pilotage du processus Solvabilité 2 a été rattaché à deux directions. La direction de l'actuariat pour le pilier I et la direction comptable pour le pilier III principalement. En vue d'internaliser l'activité jusque là conduite par des consultants, une personne a été embauchée il y a un an au sein de la direction comptable pour piloter le processus S 2. Il s'agit aujourd'hui d'intégrer une seconde personne pour assurer en binôme la responsabilité du pilotage afin de couvrir pleinement l'ensemble des sujets et de garantir sa pérennité.

Le poste à pourvoir

Rattaché(e) à la direction des comptabilités, vous avez pour mission, notamment auprès de la direction générale, de la direction financière, de la réassurance, de l'actuariat et de l'actif/passif, de concourir au passage en fonctionnement cible de l'application de la réforme Solvabilité 2 pour la filiale vie et assurance de personnes, et plus particulièrement le pilier III. Dans le cadre du processus de production des reportings réglementaires pour la compagnie et en coordination avec le Groupe, assister la Direction sur les travaux suivants : - Coordination de la production de l'ensemble des livrables réglementaires, de la production des model points à l'alimentation des outils : QRT et narratifs, animation de la « filière Solvabilité II » et centralisation des informations à destination des participants au processus et de la direction. Préparation, suivi, retours d'expérience- Contribution aux travaux de fond restant à mener pour instruire certaines thématiques (telles que le reporting RFF, les QRT Variation Analysis, les ENS, etc.) et mettre en œuvre le plan d'action alimenté par les retours de l'ACPR et les besoins internes du Groupe- Production de notes d'analyse ; Réalisation de revues qualitatives sur les rapports (QRT) ; Contribution à la rédaction des rapports narratifs- Participation à la finalisation de l'appropriation par les acteurs du processus des outils de production des reportings réglementaires- Veille opérationnelle (instruire les sujets), de manière à devenir référent (accompagnement dans la diffusion des « guidelines » émanant du Groupe ou des régulateurs)- Participation éventuelle aux exercices de production des reportings réglementaires au sein de l'équipe en charge des QRT bilan économique et fonds propres notamment, et de la remise à l'ACPR via le portail Onegatell s'agit aussi de développer l'approche par les processus et l'établissement de PERT pour optimiser la gestion des échéances, dans une vision multinormes et concourir ainsi au projet Fast Close 2016 et au projet d'adoption d'un outil de pilotage des exercices statutaires et prudentiels.

Le profil recherché

- De formation supérieure (école de commerce ou Master), vous avez un parcours de 3 à 5 ans minimum au sein d'une direction financière d'une compagnie d'assurance vie, dans l'audit financier, au sein de la ligne métier assurances d'un cabinet international ou dans le conseil spécialisé. Votre expérience vous a permis de développer une bonne maîtrise théorique et opérationnelle du pilier III de la réglementation solvabilité 2.